

**AUX COPROPRIÉTAIRES DE LA
PPE « LES EPERVIERS »****3963 CRANS-MONTANA**

Crans-Montana, le 9 décembre 2024

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA
COPROPRIETE « LES EPERVIERS »**

Mesdames et Messieurs les copropriétaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire du

SAMEDI 28 DECEMBRE 2024 A 16H00**Au Centre de Congrès Le Régent, Route des Mélèzes 28 à 3963 Crans-Montana. Une salle de
réunion a été réservée et l'entrée se fait du côté SUD de la salle de congrès (côté Golf).**Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue, ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Constitution du bureau de l'A.G. (président, secrétaire, scrutateur)
3. Approbation du P.V. de l'A.G. des copropriétaires du 29.12.2023 (version modifiée datée du 10.04.2024)
4. Rapport de l'administrateur (selon annexe) & rapport de Mme F. BORGEAT qui assistera à l'A.G.
5. Ratification des démarches et travaux liés aux réfections des façades ainsi que des travaux réalisés au niveau des pelouses
6. Ratification des démarches entreprises dans les entrées (cages d'escaliers) et liées à la présence d'humidité dans les caves et entrées
7. Insertion d'un article complémentaire dans le Règlement d'Utilisation et d'Administration en rapport avec les locations de très courte durée, type Airbnb ou similaire

8. Discussion et décision concernant la requête visant à condamner purement et simplement la partie du couloir, cage B, au 1^{er} étage aux frais exclusifs du requérant
9. Présentation des comptes et Bilan au 30.09.2024 – rapport de l'organe de contrôle – approbation des comptes et Bilan et décharge aux organes responsables
10. Instauration d'un intérêt de retard pour les copropriétaires ne s'étant pas acquittés de leurs charges ou frais de chauffage dans les délais impartis ; fixation du taux d'intérêt
11. Nominations statutaires : Administrateur, Comité et Organe de contrôle : propositions : réélection des instances en place pour une nouvelle période de fonction
12. Autres travaux éventuels d'entretiens ou propositions individuelles ? Les éventuelles propositions doivent être transmises à l'administrateur 10 jours avant l'A.G.
13. Délégation spéciale annuelle de compétence à l'administrateur pour requérir l'inscription de l'hypothèque légale en cas de non-paiement des charges de copropriété et des frais de chauffage
14. Divers ?
 - calendrier des nuisances – selon annexe (Calendrier édicté uniquement pour les travaux extérieurs. Pour ce qui a trait aux travaux intérieurs, le règlement de PPE fait foi) ; discussion y relative et décision éventuelle (modification du règlement de PPE par exemple pour intégrer un article ayant trait aux travaux en sein de la PPE s'il n'existe pas encore)
 - inventaire/recensement des cheminées de salons encore utilisées au sein de la PPE (confirmation la bonne conformité des cheminées)
15. Fixation du Budget 2024/2025 – discussion et décision concernant l'attribution annuelle au fonds de rénovation
16. Fixation de la date de la prochaine A.G. : proposition : **samedi 27.12.2025 à 16H00**

Nous comptons sur votre présence et, à défaut, **veuillez avoir l'obligeance de déléguer vos pouvoirs au moyen de la procuration ci-jointe.**

Dans l'intervalle, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les copropriétaires, nos plus cordiales salutations.



AGENCE IMMOBILIÈRE

Avenue de la Gare 11
Case postale 41
CH - 3963 Crans-Montana 1

BUREAU +41 (0)27 481 17 78

PPE +41 (0)27 481 97 79

info@agence-agival.ch

N° TVA CHE 115.716.823

**PPE Les Eperviers
L'Administrateur
AGIVAL – DC Management
Gabriel SAVOY**

Annexes : Rapport de l'administrateur sur l'exercice écoulé
Fascicule des comptes et Bilan au 30.09.2024 – budget 2024/2025
Formulaire de procuration
Avis – calendrier des nuisances 2025